

L'accueil de jour est une formule mise en place afin de favoriser le maintien à domicile des personnes présentant des difficultés de mémoire.

C'est aussi **un moment de répit pour les proches.**

Elles sont le plus souvent adressées par un professionnel de la santé ou du secteur social mais les familles peuvent nous contacter directement.

Le nombre de journées est déterminé par la personne, ses proches et le responsable de la structure, en fonction des possibilités d'accueil.

L'accueil de jour permet de prévenir la perte d'autonomie dans le cadre d'activités notamment liées à la vie quotidienne.

Les personnes accueillies sont invitées à participer aux activités d'animation proposées. Elles peuvent également rencontrer une psychologue qui assure des entretiens individuels ou des groupes de paroles.

ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT

Activités proposées :

- Activités physiques
- Activités centrées autour de l'activation des fonctions amnésiques
- Activités ergonomiques
- Activités ludiques
- Activités de resocialisation
- Participations aux activités de la vie quotidienne
- Entretiens individuels
- Groupes de paroles pour les personnes accueillies
- Soins esthétiques
- Massages, relaxation
- Musicothérapie

...



Les prix de journée :

Les forfaits hébergement et dépendance sont validés par le Conseil Général et révisables annuellement

Il est possible de faire une demande d'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) au Conseil Général qui couvrira tout ou partie du coût de la prestation. L'allocation versée tiendra compte des revenus et du degré de dépendance (GIR).

Le Transport est assuré par un minibus adapté en partenariat avec le Conseil Général et les communautés de communes.

Deux sites d'implantation
en alternance :

- Moutiers Saint Jean
- Aisey sur Seine